

LA FILIÈRE EQUINE DU CENTRE-VAL DE LOIRE

DÈS LE DÉBUT DU PRINTEMPS,

J'OPTIMISE MES PRAIRIES AVEC LE PÂTURAGE



L'herbe est l'élément essentiel de l'alimentation de nos chevaux, qu'elle soit consommée fraîche ou conservée sous forme de foin.

Pour ceux qui disposent de surfaces en herbe, même petites, **des questions se posent** régulièrement :

- Est-ce que j'utilise bien mes surfaces ? Sous-entendu : comment économiser sur les concentrés ?
- A quelle date mettre les chevaux à l'herbe ? Ou encore comment réaliser une bonne transition alimentaire ?

Le sujet est vaste et peut remplir des livres entiers ...

Dans un contexte de sécheresse estivale et automnale comme en 2018, les stocks fourragers sont souvent justes voire insuffisants en fin d'hiver. Donc, en plus de réaliser un bilan fourrager sur votre exploitation pour anticiper les besoins, la question de la **mise à l'herbe précoce** peut également être une solution "tampon". Pendant que vos **chevaux pâturent, ils ne consomment pas** vos stocks !

Bien sûr, quelques règles sont à respecter pour ne pas dégrader les prairies, comme attendre les **300°Cj base 0 au 1^{er} février** (somme de température). Dans le 45, cette somme a été atteinte le 01/04 en 2018 et le 12/06 en 2017 12/03. Suivez bien nos flashes Herbe & Fourrages pour connaître la date l'année prochaine ! Passé les 300°Cj, c'est la **portance des sols** qui dictent la mise à l'herbe...

C'est d'ailleurs en cas de printemps humide que l'on hésite le plus à mettre les chevaux dehors (cf printemps 2018 !). Or même si les parcelles sont peu praticables, l'herbe pousse, et on se retrouve à la **gaspiller** si on attend trop longtemps ! Sans parler du risque de fourbure si le stock d'herbe sur pied est trop important.

Vous ne jetteriez pas des sacs de granulés juste parce qu'ils sont dans le passage ? C'est ce qui se passe lorsque vous lâchez vos chevaux dans une parcelle **trop grande**, à l'herbe **trop haute**, ils vont en piétiner une partie, laisser monter en graine une autre, et tondre à ras de petites zones (c'est la nature du cheval!) ... **gaspiller de l'herbe, c'est gaspiller de l'argent !**

Des guides existent déjà sur ce thème, allez jeter un coup d'œil sur le site d'Herbe et Fourrages Centre-Val de Loire et le site des Haras Nationaux / IFCE. Vous trouverez sur le premier une brochure avec des témoignages de professionnels et sur le second, entre autres, un petit guide édité en 2016 conjointement avec équipâturage des Chambres d'Agriculture, qui reprend les 10 « Bonnes Pratiques » du Cheval à l'herbe.

- <http://www.herbe-fourrages-centre.fr/publications/>
- http://mediatheque.ifce.fr/index.php?lvl=notice_display&id=56099



Si à cause du mauvais temps vos chevaux sont restés longtemps sur leurs paddocks d'hiver ou/et au box, et que **l'herbe est déjà haute** dans les prairies d'été, **n'hésitez pas à les morceler**.

- Vos animaux séjournent ainsi quelques jours dans un petit paddock avec **15 cm de hauteur d'herbe maximum** à l'entrée. Lorsque la hauteur de l'herbe est abaissée à **5/6 cm**, passez les dans le paddock suivant.
- Compter environ **1000 m² par cheval**, n'hésitez pas à faire des lots (10 chevaux = 1 ha), pour le plus grand bonheur de vos pensionnaires !

De manière générale :

Au printemps la pousse de l'herbe est très dynamique : si vous n'arrivez pas à tourner assez vite par rapport à la pousse, une partie des parcelles peut être **conservée pour la fauche**. En procédant ainsi les chevaux bénéficient plus longtemps d'herbe au stade « feuillu », **plus nourrissante** (et plus appétente) qu'une herbe déjà épiée.

Les avantages du pâturage tournant sont de **maîtriser leur consommation d'herbe** (grâce aux petits paddocks), **beaucoup plus riche que du foin**, mais également de **dynamiser la pousse** de l'herbe qui est fortement sollicitée par la consommation régulière de vos animaux.

N'oubliez pas une petite période de transition, entre le « tout foin » et le « tout herbe », surtout si rien ne pousse sur les paddocks hivernaux ...

Exemple de paddocks morcelés de 0.40 ares, pâturage pour 4 chevaux. Le paddock au premier plan leur est toujours accessible et est "sacrifié" pour leur zone de vie.



Isabelle Méténier, conseillère Herbe & Fourrages, Chambre d'agriculture du Cher
Marthe VIVANT – Tél. 02 54 55 20 33 – CA41
Isabelle METENIER – Tél. 02 36 08 70 73 – CA18
Anne-Aël LE MEUR – Tél. 02 38 67 00 85 – CA 45 – Référente filière équine pour le
Programme Herbe et Fourrages CVL